



BELLES HISTOIRES

CÔTE DE MOINI : DES ACTIONS MULTI-PARTENARIALES POUR UN SITE D'EXCEPTION



LE + PROJET

Le contrat Natura 2000 a été signé par l'association Tri (Traitement, recyclage, insertion) qui lie réinsertion sociale et professionnelle à la préservation de l'environnement par des actions d'éducation notamment. Elle développe depuis peu une activité complémentaire de médiation animale.

Il y a 15 ans, une aventure collective a démarré pour restaurer la côte de Moini, pelouse calcaire de 44 hectares, intégrée au site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison » animé par l'EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue.

Abandonné dans les années 50 avec la modernisation agricole, ce coteau, propriété de la commune de Quingey (25), a progressivement retrouvé ses habitats d'origine grâce à l'implication de nombreux partenaires locaux. Il fait aujourd'hui l'objet d'une gestion particulière combinant à la fois la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) et Natura 2000.



REPÈRES

 Doubs, Jura
76 communes

 25 000 ha

CONTACT



Nadine Enderlin
Chargée de missions
Natura 2000 et coordinatrice
milieux naturels
n.enderlin@eaudoubsloue.fr
03 81 57 21 55

PARTENAIRES



Le classement du site en Natura 2000 a permis la réalisation de travaux de restauration importants ainsi que l'installation d'infrastructures nécessaires à la mise en place d'une gestion par pâturage : un troupeau de chèvres du Massif central et deux ânes pâturent actuellement le site autour d'une bergerie de 120 m² gérée par l'association Tri, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Le site bénéficie également d'un classement en ENS grâce à un partenariat avec le département du Doubs, permettant de renforcer la sensibilisation du public. Trois sentiers découverte ont été aménagés pour faire découvrir la faune, la flore et l'histoire du site avec des panneaux informatifs pour éveiller les visiteurs aux particularités de ce territoire unique.

Le département finance également le plan de gestion et le suivi des espèces patrimoniales présentes sur la côte de Moini. La commune, quant à elle, met le terrain à disposition de l'association Tri et apporte des financements complémentaires afin d'étendre progressivement les zones pâturées et restaurer davantage de pelouses.

Ce projet exemplaire a bénéficié d'un budget de 300 000 € sur la période 2019-2023, financé aux trois quarts par l'État et l'Europe (FEADER), le reste étant pris en charge par le département et la commune. Une belle histoire collective qui continue de s'écrire !



COMMUNICATION

ANCRAGE TERRITORIAL

GESTION